achevé, - de même un siècle n'est pas accompli tant que la 100°

des années qui le composent n'est pas achevée.

D'un autre côté, le point de départ de notre ère, — établie par le moine Denys le Petit au sixième siècle, — c'est la naissance de Jésus-Christ.

Cela étant, qu'est-ce que la 1re année du 1er siècle ?

C'est celle qui commence à la naissance de Jésus-Christ, et qui finit 365 jours plus tard.

Et qu'elle est la dernière année du 1er siècle?

Ce n'est pas celle qui porte le numéro 99, mais bien celle qui porte le numéro 100, et pendant laquelle l'apôtre saint Jean mourut à Ephèse. Quand le 365° jour de cette 100° année fut achevé, le 1° siècle fut lui-même accompli; — et la 1° année du 11° siècle commença aussitôt, avec le premier jour de l'an 101.

Et quand le 365° jour de l'an 200 fut tombé dans le passé, le 11° siècle fut accompli, — le 111° siècle commença avec le 1° jour de

l'an 201.

Et ainsi de suite, de siècle en siècle.

Si bien que le 12 janvier de l'an 1900 n'a été que le premier jour de la centième année qui complètera le xix siècle quand elle sera terminée.

Jusqu'alors, jusqu'au 31 décembre 1900 à minuit, nous sommes dans le xix° siècle, et non dans le xx° — qui commencera seulement le 1er janvier 1901, pour finir le 31 décembre de l'an 2000.

Le Bureau des longitudes vient de se prononcer dans ce sens, en

publiant en tête de l'Annuaire de 1900 la note suivante :

Le dix-neuvième siècle finira le 31 décembre 1900. Le vingtième siècle commencera le 1et janvier 1901.

La question est donc définitivement tranchée, en droit et en fait,

par la plus haute autorité scientifique du monde.

Dans son « journal d'un Parisien », M. Jules Claretie attribuait hier au Souverain Pontife, comme à l'Empereur allemand, cette opinion, dûment condamnée par le Bureau des longitudes, que le vingtième siècle commence en 1900.

En ce qui concerne Léon XIII, il importe de relever une erreur d'attribution d'autant plus grave que notre calendrier est le calendrier même de l'Eglise romaine, ce qui souligne en pareille matière

l'autorité du chef de l'Eglise.

Or, non seulement Léon XIII ne professe pas que le vingtième siècle vient de s'ouvrir, mais encore il a expressément affirmé l'opinion contraire dans la bulle par laquelle il autorisait dernièrement les évêques du monde catholique à faire célébrer en toutes les églises de leurs diocèses respectifs une messe de minuit, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier.

Dans cette bulle, en effet, l'année 1900 est qualifiée « dernière année du siècle ». La messe de minuit dont il est question est accordée à l'occasion de l'ouverture de l'année jubilaire qui, ayant commencé le 1^{er} janvier, doit clôturer le dix-neuvième siècle.

Une autre messe de minuit sera célébrée, par autorisation concédée dans la même bulle, le 1er janvier 1901, à l'occasion de la clôture de l'Année jubilaire.